

CENTRALE BIOGAZ DE LUGÈRE

Fiche descriptive

©ENGIE BiOZ

SITE

Impasse de la pistole, Parc Technologique
Orléans Charbonnière, 45760 Marigny-Les-Usages

DATES DU PROJET

Démarrage chantier : Juillet 2021
1er m³ de biométhane livré sur le réseau : Février 2023

PORTEURS DU PROJET

Centrale Biogaz de Lugère : maître d'ouvrage
ENGIE BiOZ : concepteur – développeur du projet
et exploitant du projet

MONTANT DE L'INVESTISSEMENT

9 739 000 €

SUBVENTIONS

FEDER : 1 150 000 €

PARTENAIRES DU PROJET

Soutenu
par



"Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional."

AGENCE ROUEN

45 impasse du Petit Pont
76230 Isneauville

AGENCE RENNES (SIÈGE SOCIAL)

10 Boulevard de la Robiquette
BP 86115
35761 Saint Grégoire Cedex

info.bioz@engie.com
Tél siège social : 02 23 46 17 62

CENTRALE BIOGAZ DE LUGÈRE - 22 GWh



©ENGIE BIOZ

La Centrale Biogaz de Lugère est un projet qui fut initié en 2012 en concertation avec Orléans Métropole et la commune de Marigny-Les-Usages. La métropole orléanaise a vendu le terrain à ENGIE BioZ (à l'époque Vol-V Biomasse) en 2017. Le projet a finalement vu le jour plusieurs années plus tard, en injectant ses premiers mètres cube de gaz en Février 2023.

Un prêt participatif (placement d'argent dans le projet) a été mis en place pendant la construction de la centrale afin que les habitants du territoire puissent investir dans le projet.

L'objectif du projet est de produire du gaz renouvelable (biométhane) localement, en travaillant avec les acteurs du territoire. Les matières permettant la production de ce gaz sont à 40% d'origine agricole et 60% d'origine agro-industrielle.

Le biométhane produit sera injecté dans le réseau de distribution de gaz afin d'alimenter les foyers avoisinants.

Le digestat (résidu restant à la fin de la digestion), riche en éléments fertilisants, sera épandu sur les parcelles des agriculteurs partenaires du projet. Le digestat permettra de remplacer partiellement l'utilisation d'engrais chimiques issus d'énergies fossiles.

La production de biométhane correspond à la consommation de gaz d'environ 1% des habitants d'Orléans Métropole.

LES CHIFFRES CLES

Production de biométhane

22 GWh/an soit l'équivalent de la consommation en gaz de 2000 foyers.

Capacité

258 Nm³/h injectés en continu dans le réseau de gaz GRDF

Surface totale

2.5 hectares de terrain

Volume de digestion

2400 m³, en voie sèche continue, avec un temps de séjour supérieur à 20 jours

Alimentation en substrats

Capacité : jusqu'à 25 680 tonnes/an soit 70,4 tonnes / jour incorporées dans le process de digestion

Type de substrats

40% d'origine agricole (fumiers, résidus végétaux)
60% d'origine agro-industrielle

Valorisation agricole

Retour au sol de plus de 25 000 tonnes de digestat (liquide et solide) chez 32 agriculteurs, soit un plan d'épandage de 4200 ha

Tonnes de CO₂ évitées

5160 tonnes de CO₂ par an

BIOZ

Le biométhane au cœur de nos territoires

[BIOZ-BIOMETHANE.COM](https://bioz-biomethane.com)

